



Automobil Club der Schweiz  
Automobile Club de Suisse  
Automobile Club Svizzero

## Prise de position

### **L'ACS se félicite que la construction du 2<sup>ème</sup> tunnel routier du Gothard soit en vue**

Dans le cadre de sa présentation des projets d'extension du réseau des routes nationales, le Conseil fédéral a annoncé avoir sollicité formellement auprès du parlement un crédit de 2'084 milliards de francs pour le tunnel routier du Gothard. Ce crédit fait partie du crédit d'engagement en vigueur pour les quatre prochaines années. Conformément à la décision du peuple suisse de février 2016, l'argent sera attribué à la réfection du tunnel existant ainsi qu'à la construction du deuxième tunnel du Gothard.

L'ACS se félicite du premier pas effectué en direction de la réfection et de l'extension du tunnel du Gothard et s'engagera en faveur d'une mise en œuvre rapide de ce projet.

### **Pour de plus amples informations:**

- Thomas Hurter, président central ACS, tél. 079 643 51 79
- Fabien Produit, secrétaire général ACS, tél. 031 328 31 17

L'Automobile Club de Suisse (ACS) a été fondé le 6 décembre 1898 à Genève.

Son objectif est de grouper les automobilistes afin de défendre leurs intérêts en matière de politique des transports, d'économie, de tourisme, de sport ainsi que dans tout autre domaine en rapport avec l'automobile, tel que la protection des consommateurs et de l'environnement. L'ACS voue une attention particulière à la législation routière ainsi qu'à son application et s'engage en faveur de la sécurité routière.